

# PLAN LOCAL DE PRÉVENTION SANTÉ de Lyon

- SANTÉ ENVIRONNEMENTALE
- PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Vous vous sentez concernés par la santé publique à Lyon : ce document vous présentera les principaux axes en prévention santé.



# L'OBJECTIF PRINCIPAL DU PLAN LOCAL DE PRÉVENTION SANTÉ EST DE RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ

Depuis 2001, la Ville de Lyon a rejoint la démarche Ville-Santé promue par l'Organisation Mondiale de la Santé afin de renforcer la prise en compte transversale de la santé publique dans l'ensemble de ses domaines d'intervention.

2

→ ACTEURS,  
→ PROFESSIONNELS  
→ OU BÉNÉVOLES  
DE LA SANTÉ ?

Le PLS est aussi votre outil !

Téléchargez-le sur :  
[WWW.POLVILLE.LYON.FR](http://WWW.POLVILLE.LYON.FR)  
→ Rubrique Santé  
→ Plan Local de Santé

Aujourd'hui, la Ville de Lyon se dote d'un cadre de référence en matière de santé publique en adoptant un **Plan Local de Prévention Santé (PLS)**, qui regroupe les axes d'intervention municipaux en matière de prévention, de promotion de la santé publique et de santé environnementale.

L'objectif principal est de réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé. Il porte une attention particulière aux **territoires défavorisés** et aux **personnes vulnérables**, ainsi qu'aux secteurs de multi-exposition aux pollutions et **nuisances environnementales**.

Sur la base d'un état des lieux, les axes de travail dégagés visent à prendre en compte la dimension santé dans l'ensemble des politiques municipales et à atteindre ainsi les objectifs ambitieux fixés par le plan de mandat 2008-2014.

Pour ce faire, le PLS s'appuie sur plusieurs outils, existants ou à développer : les six **Ateliers Santé Ville**, le **plan Santé-Environnement**, le **Parcours de Réussite Éducative**, mais également un **observatoire local de santé**. Leurs indicateurs contribuent à adapter le PLS aux situations de tous les Lyonnais.

Enfin, la démarche doit s'articuler autour de nombreux **partenariats** : avec les autres institutions compétentes et les acteurs professionnels et associatifs de la santé, du social et de la santé environnementale, mais également entre les différents **services municipaux**, et en lien avec les **habitants**.

# ÉTAT DES LIEUX DE LA SANTÉ DES LYONNAIS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

D'après les données statistiques, les Lyonnais sont en meilleure santé que l'ensemble des Français. Néanmoins, la réalité est contrastée.

Dans les faits, cette moyenne cache des spécificités lyonnaises (notamment une prévalence des décès dus au Sida et aux cancers du larynx) et des disparités importantes dans les pratiques et les besoins en santé.

Tous les arrondissements ne sont en effet pas égaux face à la santé, malgré une offre de soins particulièrement riche sur l'ensemble de la Ville. Les quartiers défavorisés concentrent à la fois des besoins plus importants et des pratiques plus limitées en termes de santé, notamment pour les consultations de médecins spécialistes.

Cet état des lieux de la santé des Lyonnais est complété par une approche des principaux impacts sanitaires liés à l'environnement urbain et la forte densité de services, d'activités mais aussi de nuisances potentielles ou avérées.

Aux enjeux sanitaires classiques liés à la salubrité urbaine, s'ajoutent désormais de nouvelles questions avec des impacts qu'il faut prévenir (risques liés aux nouvelles technologies et aux changements climatiques).

Il paraît donc primordial d'identifier, de surveiller et de réduire les impacts sanitaires potentiels ou avérés pour la santé des habitants.



4

# PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

→ 3 axes déclinés dans le PLS

# 1 Prévention et éducation à la santé

## **Promouvoir la santé physique, mentale, affective et sociale de l'enfant**

- Estime de soi,
- Lutte contre l'obésité,
- Hygiène bucco-dentaire,
- Acquisition du langage,
- Qualité et hygiène alimentaire,
- Lieux d'accueil pour les jeunes enfants, exemplaires en termes de prévention des risques sanitaires et environnementaux.

## **Favoriser le vivre-ensemble à l'école et dans la cité**

- Prévention de la violence en milieu scolaire,
- Éducation à la citoyenneté.

## **Lutter contre le VIH/Sida, les IST et les hépatites auprès des personnes vulnérables**

- Sensibilisation des jeunes,
- Soutien aux malades et aux familles,
- Qualité de vie des malades,
- Dépistage du Sida et des hépatites B/C.

*Pour plus de détails : vous pouvez vous reporter au PLS*

# 2 Accès aux droits et aux soins

## **Favoriser l'accès aux droits et aux soins des publics en situation de précarité**

- Sensibilisation des professionnels de santé au droit antidiscriminatoire,
- Accompagnement vers les lieux de prévention et de soins.

## **Assurer une offre de services**

- Aide à la création de nouvelles ressources sanitaires (maisons de santé),
- Soutien aux lieux de consultations et de soins,
- Permanence des soins (Maisons Médicales de garde).

# 3 Attention portée à la santé mentale

5

## **Assurer une meilleure prévention des conduites à risque**

- Sensibilisation aux risques des addictions, notamment auprès des jeunes les plus vulnérables.

## **Mettre en lien les acteurs de la santé et du social**

- Conseils Locaux de Santé Mentale,
- Rencontre inter-CLSM,
- Semaines d'information sur la santé mentale.

## **Lutter contre l'isolement des personnes vulnérables**

- Personnes âgées à domicile,
- Mères isolées.



6

# LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

→ 4 axes déclinés dans le PLS

# 1 Salubrité de l'environnement urbain

## Réduire les pollutions et les nuisances liées aux activités

- Nuisances sonores,
- Nuisances des établissements industriels et commerciaux,
- Décharges sauvages,
- Nuisances lumineuses.

## Contrôler la qualité des milieux extérieurs

- Qualité de l'air,
- Sols et sous-sol,
- Eaux de surface et souterraines.

# 3 Déterminants environnementaux de la santé humaine

- Contrôle des eaux de boisson et de l'alimentation,
- Lutte contre les vecteurs de maladies et les espèces invasives ou allergènes,
- Plan canicule et grands froids,
- Continuité des services en cas de crise sanitaire.

*Pour plus de détails : vous pouvez vous reporter au PLS*

# 2 Inégalités environnementales de santé

## Contrôler la salubrité des différents milieux de vie intérieurs

- Habitat insalubre et saturnisme infantile,
- Intoxications par monoxyde de carbone,
- Qualité de l'air intérieur des locaux : conseiller médical en environnement intérieur.

## Agir pour éviter les nouvelles situations d'insalubrité

- Normes minimales d'habitabilité,
- Conseil aux maîtres d'ouvrages,
- Identification des zones de surexposition.

# 4 Risques sanitaires environnementaux émergents

## Surveiller les polluants émergents et les vecteurs potentiels

- Surveillance entomologique et démoustication,
- Analyse des micro-organismes dans les eaux de surface,
- Mesure des résidus de médicaments et psychotropes dans les eaux usées et de surface.

## Appliquer le principe de précaution

- Exposition aux champs électromagnétiques,
- Changements climatiques et santé.

# PLAN LOCAL DE PRÉVENTION SANTÉ

de Lyon

## CONTACTS

### DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Myriam Buffet : 04 26 99 65 52

### DIRECTION DE L'ÉCOLOGIE URBAINE

Florence Pradier : 04 72 83 14 00

### PLUS D'INFORMATIONS

[WWW.POLVILLE.LYON.FR](http://WWW.POLVILLE.LYON.FR)

rubrique Santé - Plan Local de Santé

